



**REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 22 JUILLET 2015**

De l'argent public pour six ans de projets

Demain, Manuel Valls signera en Gironde le contrat de plan État-Région, déjà paraphé en Poitou-Charentes. Plus de 2,4 milliards d'euros engagés !



Les travaux de modernisation ferroviaire (comme, ici, le TER Bergerac-Sarlat, achevé en 2006) occupent une place prépondérante dans les contrats des deux Régions. PHOTO ÉMILIE DROUINAUD/«SO»

JEAN-BERNARD GILLES

jbgilles@sudouest.fr

L'exercice est devenu rituel depuis la fin des années 1980. Et c'est Michel Rocard, alors Premier ministre, qui en est l'inventeur. Dans une France décentralisée où l'État avait déjà du mal à bien cadrer sa relation avec des collectivités locales enivrées par les premières années de décentralisation, il eut l'idée novatrice de ces contrats où il s'engage dans la durée avec les Régions sur de lourdes opérations d'aménagement du territoire ou de développement économique.

L'intérêt majeur pour l'État – plus encore en ces périodes de disette budgétaire – est de « sanctuariser » ses interventions. Et, pour les Régions, d'afficher des priorités d'action et de s'y tenir dans le temps, même si les budgets annuels permettent de financer de nombreux autres dossiers, dans les lycées, sur le logement étudiant, l'aide à l'agriculture ou dans l'équipement de laboratoires.

Universités en Aquitaine

Le contrat de plan État-Région 2015-2020 sera signé par le Premier ministre demain à Latresne, lieu emblématique de la mandature Rousset consacré à la formation à la maintenance aéronautique. Il prévoit près de 1,4 milliard d'euros de financement. Les crédits ferroviaires sont encore une fois domi-

nants, avec plus de 300 millions d'euros. Ceux consacrés à l'université et à la recherche sont importants, du fait surtout de l'engagement de la Région, dont c'est la priorité absolue. La négociation finale a d'ailleurs permis d'obtenir une rallonge non négligeable pour les développements de l'université de Pau et des pays de l'Adour (Pau) ou de l'Estia (École supérieure des technologies industrielles avancées) à Bidart (64).

« L'État soutient le port de La Rochelle, que la Région ignore, et finance les routes que l'Aquitaine boude »

Il est à noter que c'est l'État qui financera avec la métropole bordelaise l'achèvement de la mise à deux fois trois voies de la rocade de Bordeaux, Alain Rousset s'étant engagé auprès de ses alliés écologistes à ne plus mettre d'argent sur les routes, à quelques rares exceptions près.

Le Grand Port maritime de Bordeaux est, lui, fortement soutenu par l'État et par la Région et pourra approfondir son chenal, moderniser ses installations à Ambès, Basens et Grattequina ainsi que développer son projet stratégique de terminal à conteneurs au Verdon. Les crédits de transition éco-

logique et énergétique sont aussi importants en masse globale (312 millions d'euros) mais ne représentent en Aquitaine que 95 euros par habitant, contre 144 euros en Poitou-Charentes avec une plus forte implication de l'État.

Routes en Poitou-Charentes

La Région, autrefois présidée par Ségolène Royal, a quant à elle signé son contrat de plan le 4 mai dernier. Il prévoit près de 1 milliard

d'euros de financement. Le volet routier y est aussi bien présent, avec la deux fois deux voies Reignac (16)-Chevanceaux (17), la RN 141 à l'est d'Angoulême et la desserte du littoral charentais. Tout comme le volet ferroviaire, avec l'électrification de l'étoile autour de Saintes, la ligne Saintes-Royan recevant 146 millions d'euros pour se moderniser, ce qui permet à la cité balnéaire d'entrevoir son TGV pour 2021.

Le Grand Port maritime de La Rochelle, premier port de la façade atlantique de la future grande région, aura 50 millions d'euros pour ses travaux (anse Saint-Marc, Chef-de-Baie, la Repentie). Seules les collectivités charentaises-maritimes et l'État, à hauteur de 12 millions d'euros, les financeront, la Région n'y affichant aucun crédit dans le contrat de plan qui engage, comme en Aquitaine, les signataires jusqu'en 2020.

Contrats de plan Aquitaine / Poitou-Charentes : les liaisons routières et ferroviaires prioritaires

Notre sélection de projets et leur coût prévisionnel

Aménagements routiers

- 1 Mise à 2 x 3 voies de la rocade de Bordeaux / **105 millions**
- 2 Déviation de Roumazières / **86,6 millions**
- 3 Liaison rocade - RN 141 (lieu-dit La Vigerie, à Angoulême) / **40 millions**
- 4 Déviation d'Oloron-Sainte-Marie, mise en sécurité vers Pau (RN 134) / **39 millions**
- 5 Mise à 2 x 2 voies de la RN 11 (Mauzé-sur-le-Mignon) / **16 millions**
- 6 Aménagement RN 150 Saujon-Royan / **4 millions**
- 7 Déviation de Croix Blanche-Monbalen (RN 21)

Aménagements ferroviaires

- 8 Rénovation ligne Nantes-Bordeaux / **120 millions**
- Lignes TER :
 - 9 Oloron-Bedous / **73 millions**
 - 10 Bordeaux-Le Verdon / **34 millions**
 - 11 Libourne-Bergerac / **32 millions**
 - 12 Cambo - Saint-Jean-Pied-de-Port / **30 millions**
 - 13 Saintes-Saujon / **30 millions**
 - 14 Lamothe-Arcachon / **14 millions**
 - 15 Contournement ferroviaire de La Rochelle / **5 millions**

Formation

- 16 Université de Pau et des Pays de l'Adour / **63 millions**

Économie

- 17 Port de La Rochelle / **50,6 millions**
- 18 Port de Bordeaux / **48 millions**

Culture et patrimoine

- 19 Langue basque (Institut culturel basque et Office public de la langue basque) / **8 millions**
- 20 Restauration du pont transbordeur du Martrou (Rochefort) / **8 millions**
- 21 Rénovation et valorisation des monuments jacquaires (Saint-Pierre d'Aulnay-de-Saintonge, abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély, basilique Saint-Eutrope de Saintes, hôpital des Pèlerins de Pons) / **3,9 millions**

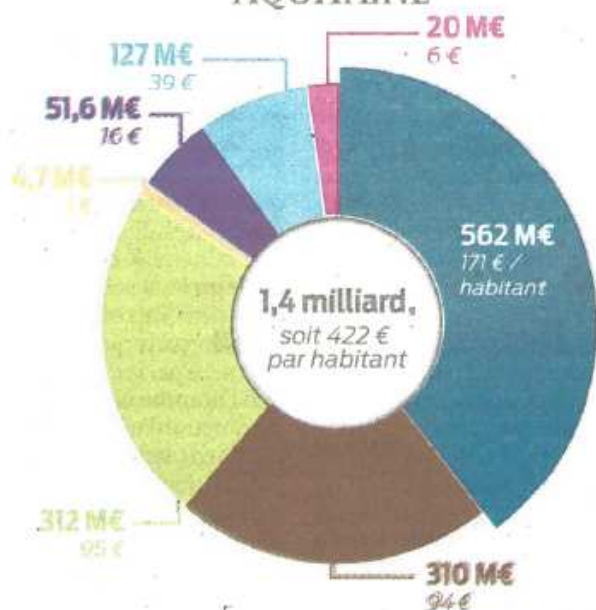


Environnement

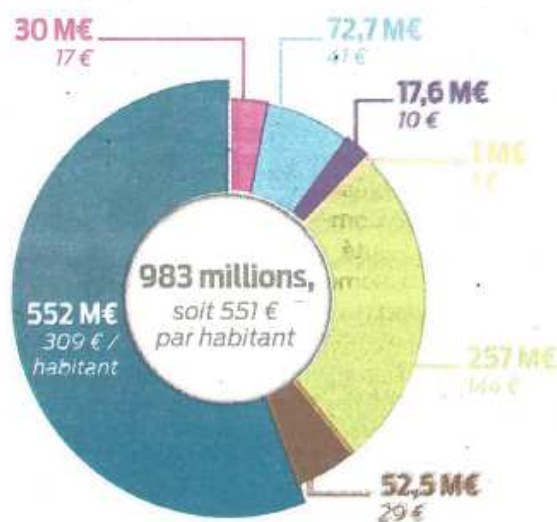
- Parcs naturels Landes de Gascogne, Périgord - Limousin et Médoc / **12,6 millions**
- Aquitaine - Lutte contre l'érosion et aménagement du littoral / **13 millions**

2015 - 2020 : plus de 2 milliards d'euros à investir

AQUITAINE



POITOU-CHARENTES



Mobilité multimodale

Enseignement supérieur, recherche

Transition écologique et énergétique

Numerique

Emploi

Territoires

Filières d'avenir, innovation

L'appétit des élus FN

POLITIQUE Conseillers municipaux depuis mars 2014, Christophe Gillet et Isabelle Lassalle visent les régionales



Isabelle Lassalle et Christophe Gillet en novembre 2013, lors du lancement de la campagne à Cognac. Aujourd'hui, tous deux sont élus mais leurs relations sont froides. ARCHIVES ANNE LACAU

Depuis les élections municipales de mars 2014, l'envergure du Front national a changé en Charente. Le parti a placé des élus dans le paysage. Ils étaient six, il n'en reste que la moitié. À la Couronne, Pierre Deplanque et Dolores Thomas ont claqué la porte pour rebondir sous d'autres étiquettes. Conseillère municipale à Cherves-Richemont, Michèle Depoutot a choisi de tenter de ressusciter le MNR en Charente. « Sincèrement, tant mieux qu'ils soient partis, ceux-là. J'admets avoir commis une erreur en les soutenant à l'époque », tranche Christophe Gillet, le secrétaire départemental.

Lui-même est conseiller municipal à Jarnac, à la faveur d'une victoire dès le premier tour de François Raby qui lui a assuré un siège, avec un score de 7,41 %. Assidu en séance et en commission, il confie « apprendre beaucoup ». « Cela me conforte dans mes idées et dans la vision que j'ai d'une mairie », commente-t-il.

« Pas d'ostracisme »

Christophe Gillet se dit toutefois « agréablement surpris » par différents aspects de la politique de la majorité, dont il salue le compor-

fermeture de l'école privée Sainte-Colette », glisse-t-elle, pointant au passage les « 179 enfants hors commune [qui] sont scolarisés à Cognac » à la charge des contribuables cognacais.

Isabelle Lassalle a assurément gagné en aisance et fait son trou parmi les élus. Elle n'est pas rigide, et sait tisser petit à petit son réseau

tement « républicain ». « Ils ne font pas d'ostracisme. Je ne vais pas les remercier, c'est normal. Je suis dans l'opposition, mais jamais dans les invectives, toujours dans la construction. Cela se passe dans le respect mutuel, ce qui n'est pas le cas avec l'équipe de Jérôme Royer. »

« Jacques Colombier sera à Jarnac ce matin pour exposer les ambitions du FN »

Il se verrait bien accrocher un deuxième mandat, une place au Conseil régional. Une instance que vise aussi Isabelle Lassalle, qui a croqué deux sièges au Conseil municipal de Cognac avec 15,6 % au deuxième tour. Elle met en avant son investissement au Conseil communal et communautaire, où elle a été la seule à disputer la présidence au PS Michel Gourinchas.

« J'ai pris ma tâche très à cœur. Je suis présente presque tout le temps. Je sais approuver quand il faut approuver. La fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine, par exemple, qui n'avait plus lieu d'être. Ce qui a fait le plus de mal au centre-ville de Cognac, c'était la

au-delà de son camp. Désormais salariée à mi-temps, elle s'est dégagée de la disponibilité pour son combat politique. Elle aussi dit emmagasiner de l'expérience, revendiquant une certaine légitimité pour une bonne place aux régionales.

Avec Christophe Gillet, les relations sont froides. « Elles ont été

tendues à un moment donné. On ne peut pas faire l'unanimité », tempère le secrétaire départemental. Qui sera dans le bon wagon pour Bordeaux ? Jacques Colombier, qui mène la liste du FN sur la grande Région, sera à Jarnac ce matin pour exposer les ambitions du FN. Peut-être glissera-t-il quelques indices...

A deux doigts de se faire escroquer 420 000 euros

SALLES-D'ANGLES In extremis, la société SDV a évité une « arnaque au président »

« C'est diabolique. » Claude Maumont, le président de la société SDV, basée à Salles-d'Angles, reste abasourdi par l'audace et la méticulosité des escrocs qui ont bien failli la flouer d'un sacré pactole, 422 770 euros.

Un modèle de ce que l'on appelle « l'arnaque au président », que Claude Maumont tient à décrire, par souci de prévention, lui qui est aussi président de la Chambre de commerce et d'industrie de Cognac. Vendredi, il était absent

quand des individus ont pris contact avec sa directrice financière. « Ils l'ont appelé de ma part et ont écrit des mails en lui expliquant que j'étais sur le point de conclure une OPA (offre publique d'achat), qu'il fallait que je vire cette somme rapidement, que cela devait rester confidentiel », décrit le patron de la société spécialisée dans l'importation de produits alimentaires et leur transformation.

Des détails internes

Très insistants, les interlocuteurs étaient en mesure de donner des détails internes à l'entreprise, des éléments récents qui laissent imaginer un espionnage informatique très élaboré. La directrice financière



Claude Maumont. ARCHIVES S.J.

a fini par valider l'opération. En fin d'après-midi, en sortant de la piscine, Claude Maumont découvre un message de sa part. Il l'appelle et découvre l'entourloupe. Coup de chance, la demande de virement

est arrivée trop tard pour être traitée. La procédure est stoppée à temps. Non sans que les escrocs tentent leur chance jusqu'au bout. « Ils sont gonflés ! Ils ont appelé la Société générale lundi matin, ils ont même imité ma voix », relate Claude Maumont, qui salue au passage la réactivité de la banque.

« La conclusion, c'est que je n'ai jamais autant gagné d'argent en une heure et demie », plaisante-t-il. 422 770 euros, c'est un tiers du résultat d'1,2 million obtenu par SDV en 2014, pour un chiffre d'affaires de 23 millions. « Cela veut aussi dire un contrôle fiscal approfondi, pour vérifier que vous n'avez pas fraudé », note Claude Maumont. La responsable de la cellule de crise de la

banque lui a même fait part de risques psychologiques pour les employés qui se font piéger.

Claude Maumont a porté plainte. Selon divers interlocuteurs, la source de ces arnaques se situerait en Israël. « Ils préparent leur coup pendant des mois. On est quasiment sûrs de subir d'autres attaques d'ici trois mois. On va changer toutes nos procédures », expose le patron.

Les plus grandes boîtes, jusqu'à l'Élysée, se sont fait gruger. D'où la nécessité, pour Claude Maumont, de faire connaître les risques au plus grand nombre. En respirant un grand coup après avoir évité le pire...

Ph. M.

« Des pistes de travail » avec Pepy

LGV Le président du Grand-Angoulême et le maire d'Angoulême, notamment, étaient reçus hier soir par le PDG de la SNCF



Guillaume Pepy, PDG de la SNCF, a reçu hier soir à Paris une partie des élus picto-charentais et girondins. ARCHIVES AFP

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

Que s'est-il dit dans le huis clos de la réunion qui a rassemblé des élus de Vienne, Charente-Maritime, Charente et Gironde et le grand patron de la SNCF Guillaume Pepy, hier soir ? « Nous avons des pistes de travail. » Voilà la réponse faite par le Grand-Angoulême à la sortie. Rien de plus ne filtrera. « La SNCF nous demande un temps de travail pour pouvoir faire des propositions d'ici quelques jours ou quelques semaines, nous allons le respecter », explique Jean-François Dauré, président du Grand-Angoulême. À ses côtés, Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, abonde dans le même sens.

Le point après Auroux

À l'ordre du jour de cette réunion, les dessertes de la future LGV. La Charente avait été particulièrement déçue de la médiation de Jean Auroux. Ce dernier avait avancé l'hypothèse de neuf allers-retours pour Paris. Il en manquait trois pour atteindre le niveau de la fameuse convention tripartite signée en 2011 entre l'État, RFF et les collectivités. « Le président Pepy souhaitait faire un point à l'issue de la mission Auroux », explique prudemment Xavier Bonnefont, « pour pouvoir recalibrer les choses ».

Le 17 juin, Jean-François Dauré réclamait un aller-retour direct Angoulême-Montparnasse le matin et le soir ainsi qu'un aller direct Angoulême-Bordeaux tôt le matin. A-

t-il obtenu gain de cause hier soir ? En tout cas, les desiderata de chacun ont été rapportés.

Et la reprise en main du dossier par le PDG de la SNCF ravivait les espoirs des élus...

Des absents...

Mais tous n'ont pas été conviés à cette réunion. « Je n'ai reçu ni information ni sollicitation de votre part et j'en déduis donc qu'il n'a pas été jugé opportun de convier le Département de la Charente [...] Je suis particulièrement choqué par cette absence [...] alors même que le Département est le plus important financeur local du projet. » Le courrier est signé François Bonneau, il

s'adresse à Guillaume Pepy. Le président du département avait « prévu d'aller à cette réunion mais j'ai su par le cabinet du président de la région Aquitaine et du PDG de la SNCF que nous n'étions pas conviés ». François Bonneau sait bien qu'il ne s'agit pas « d'une affaire de personne ». Aucun président des quatre départements concernés n'a reçu d'invitation. Seuls les présidents de régions – dont l'Aquitain Alain Rousset, instigateur de cet entretien –, d'agglomérations et les maires des villes étaient invités.

François Bonneau tenait toutefois à rappeler par cette lettre la « parole de l'Etat » et était « attentif » à ce qu'il y reste « fidèle ».

Les terrains seront prêts en temps et en heure



Michel Gourinchas et Romuald Carry ont testé la pelouse, hier. À quand le ballon au pied ? **GR**

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Sous un soleil de plomb, les travaux avancent bon train sur le site du stade Claude-Boué où l'on s'active pour installer les deux terrains en synthétique. Le premier est en cours d'achèvement et le second devrait être terminé à la mi-août », indique Bernard Quennemet, de la société Art Dan de Carquefou (Loire-Atlantique) – spécialisée dans la réalisation de sols sportifs –, qui encadre l'opération.

Le premier terrain est celui qui sera dévolu aux matchs de l'équipe fanion de l'UACF en Division Honneur (voire plus si affinité). « Il y a d'abord une première couche de nivellement qui permet le drainage et la récupération des eaux de ruissellement. Puis, une seconde qui permet d'absorber l'eau de surface », expliquait Laurent Bamale du bureau d'études A2C Sports. La troisième est une couche souple, « pour permettre une meilleure qualité de jeu », composée de granulats d'élastomère. Et au dessus, on pose le gazon synthétique fabriqué par la société Eurofield –, lesté par 10 mm de sable.

CHÂTEAUBERNARD

Le pôle football de Grand-Cognac sur le stade Claude-Boué prend forme

600 000 € le terrain

« C'est la même qualité de terrain que celle que l'on peut trouver en Ligue 1 », s'exclame Michel Gourinchas, président du Grand-Cognac, et Romuald Carry, vice-président

en charge des sports, ravis que les délais soient tenus. Non pas que les élus nourrissent des ambitions démesurées pour le club cognaçais, mais bien pour appuyer le fait que l'intercommunalité a mis en place un bel outil pour le développement du football sur le secteur. « Nous serons les seuls à disposer de deux terrains synthétiques en Charente », rappelle Michel Gourinchas.

Aux deux clubs, l'UACF et Châteaubernard (4^e Division), d'en faire le meilleur usage, en bonne intelligence. « Il n'est pas question pour le gros de manger le petit », ajoute le président de la CdC. Allusion aux divergences qui avaient opposé les deux clubs à l'annonce du projet. Mais, promis-juré, selon Romuald Carry, tout cela est du passé. Tout le monde a bien compris l'utilité de

ce « cadeau ». Particulièrement le club cognaçais, obligé de déménager pour cause de construction du complexe aquatique des Vauzelles, et dont l'équipe première ne craindra plus les intempéries hivernales condamnant le terrain de la Belle Allée puisque bénéficiant à présent d'une solution de repli.

Toutefois, si les entraînements des Cognçais auront bien lieu à Châteaubernard, des vestiaires provisoires vont être installés en plus de ceux déjà existants. Les matchs continueront à se jouer majoritairement à la Belle Allée, tant que le club house et les nouveaux vestiaires ne seront pas construits. « Le chantier débute en septembre et la livraison est prévue en juillet de l'année prochaine », précise Marilyne Meslong, directrice du pôle aménagement du Grand-Cognac.

Reste que ce « cadeau » a un prix : 600 000 € (HT) par terrain contre 350 000 € pour un terrain en pelouse naturel. « C'est lourd en investissement, mais on va gagner beaucoup en fonctionnement », souligne Michel Gourinchas. Point besoin, en effet, de tondre la pelouse, de l'arroser, de refaire les tracés à chaque match. L'entretien du synthétique se limite à un broyage mécanique régulier et à un décompactage ponctuel. « Et puis, une pelouse naturelle supporte 8 à 10 heures d'utilisation par semaine, un terrain synthétique, c'est 30 ou 35 heures », informe Bernard Quennemet. « Si on prend en compte les enfants qui ne vont pas les abîmer, en raison de leur poids, c'est sept ou huit fois plus de temps d'utilisation en plus possible », complète Romuald Carry.

Les travaux aux Vauzelles en août

La circulation sera perturbée sur l'avenue d'Angoulême

Les premiers travaux d'aménagement du pôle sportif et ludique des Vauzelles commenceront début août. Il s'agit de poser des canalisations sous l'avenue d'Angoulême à Châteaubernard pour la collecte des eaux pluviales du bassin-versant.

En amont, ces canalisations collecteront les eaux de pluie pour les diriger vers un premier bassin de rétention qui sera créé à l'entrée du site des Vauzelles. En aval, les eaux de pluie seront renvoyées vers les canalisations existantes, avec un débit de fuite, pour éviter les inondations. Conséquences, des tranchées importantes seront creusées, avenue d'Angoulême pour passer les con-

duites de 50 à 80 cm de diamètre à une profondeur de 2 à 3 mètres selon les tronçons. Sur les mêmes tranchées, ERDF réalisera en même temps une reprise des réseaux de moyenne tension entre la rue Félix-Gaillard et la rue des Gélines.

Du 3 août à mi-septembre

Les travaux avanceront par tronçons, en commençant à l'intersection de l'avenue Félix-Gaillard, en remontant jusqu'à l'intersection de la rue des Vauzelles,

Sur l'avenue d'Angoulême, le double sens sera conservé avec un alternat à feux (ou manuel aux heures de pointe). Un itinéraire conseillé sera également proposé depuis le giratoire de la Trache, et de l'autre côté de l'avenue d'Angoulême, à l'intersection de l'avenue Victor-Hugo et du boulevard de Paris, pour reporter l'accès au centre-ville de Cognac

et à la route nationale 141 depuis le centre, par l'avenue de Barbezieux. La rue des Gélines sera déviée la première quinzaine d'août. Les poids lourds seront routés vers la RN 141 à partir du giratoire de la Trache et, dans l'autre sens, à l'intersection de l'avenue Victor-Hugo et du boulevard de Paris. Une desserte ponctuelle locale sera toujours possible jusqu'au giratoire des Vauzelles, de la rocade via la rue de l'Anisserie.

Globalement, la circulation des bus sur l'avenue d'Angoulême ne sera pas déviée. La desserte des bus Transcom sera maintenue. Lors des tronçons de travaux les plus étroits, la ligne régulière n° 15 (Angoulême-Cognac) sera déviée via la rue des Gélines, la rue de l'échassier et la rue des Vauzelles pour rattraper le giratoire des Vauzelles. De ce fait, l'arrêt « Districenter » sera déplacé au carrefour de la rue des Vauzelles. L'ac-



Il va être difficile de circuler avenue d'Angoulême pendant un mois et demi. PHOTO D. F.

cès des riverains sera au maximum conservé et adapté selon l'avancement du chantier.

LGV

Guillaume Pépy promet une proposition dans les jours à venir

Les élus ont passé presque deux heures dans le bureau de Guillaume Pépy hier soir. Vers 20h30, quand ils sont sortis de cette réunion au sommet organisée par Alain Rousset, Jean-François Dauré et Xavier Bonnefont voulaient être optimistes. Si rien de concret n'a filtré de ce face-à-face entre la SNCF et les maires et présidents des agglomérations concernées par les futures dessertes de la LGV, le président de GrandAngoulême et le maire d'Angoulême ont eu le sentiment «d'avoir été entendus» par le président de la SNCF. «Il y a une volonté partagée de sortir de cette situation», apprécie Xavier Bonnefont. «Il y avait une véritable ouverture, une vraie écoute», ajoute Jean-François Dauré. Et tous les deux de dire «qu'il a été convenu ne pas communiquer sur le fond». «La SNCF a besoin de calme maintenant pour étudier nos arguments et faire une nouvelle proposition d'ici quelques jours. Ce n'est pas un black-out, c'est simplement permettre un travail serein.» Pour la SNCF, la contrainte du calendrier est importante. Les créneaux de juillet 2017 se décident maintenant. «Nous avons en gros deux semaines devant nous avant d'avoir la proposition. On pourra faire quelques ajustements, si besoin, jusqu'en septembre», détaille Jean-François Dauré qui ne sera vraiment rassuré que quand «on aura les dessertes voulues».

Dans le bureau de Guillaume Pépy, s'il y avait les maires et les présidents d'agglo de Bordeaux à Châtelleraut en passant par La Rochelle, s'il y avait le président de l'Aquitaine Alain Rousset, candidat à la tête de la future grande région pour le PS, il manquait les présidents des départements traversés, pourtant les plus gros financeurs de cette LGV. De quoi vexer François Bonneau, le président du conseil départemental de la Charente, qui, dans l'après-midi, a envoyé une lettre à Guillaume Pépy et Alain Rousset pour s'étonner que personne n'ait pensé à l'inviter. «Je suis particulièrement choqué par cette absence de représentation de notre collectivité alors que le Département est le plus important financeur local du projet.» Et d'ajouter: «Au vu de l'importance capitale du projet et de ses enjeux pour notre territoire, mais aussi au regard des propositions de dessertes présentées qui ne sont absolument pas satisfaisantes, il m'apparaît plus que légitime que notre département soit pleinement impliqué et j'attends une réaction de votre part.» La réaction de Guillaume Pépy sera peut-être de céder aux demandes maintes fois répétées par les élus charentais unis dans ce combat. À savoir, au moins un aller-retour direct avec Paris le matin et un autre le soir et une meilleure desserte pour Bordeaux le matin.

R. T.

Patrimoine des élus: «Je sais tout mais je ne dirai rien»

Depuis le 13 juillet, n'importe quel citoyen peut consulter le patrimoine des parlementaires en préfecture. Attention, s'il peut tout voir, il n'a pas le droit de communiquer les éléments.

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

C'est un moment de démocratie étrange. À la frontière du voyeurisme et de la transparence. Là, dans ce bureau de la préfecture, sous l'œil attentif et un peu mal à l'aise de deux fonctionnaires du bureau des élections, deux petits dossiers d'une quinzaine de pages chacun. Ils rassemblent tous les éléments patrimoniaux des députés Marie-Line Reynaud et Jérôme Lambert.

22

Vous ne pouvez pas faire de photos, ni prendre de notes, ni même communiquer les éléments à l'extérieur.

Depuis le 13 juillet, armé de sa carte d'électeur, chaque citoyen peut devenir le chevalier blanc de la bonne morale politique. Un coup de téléphone à la préfecture pour prendre rendez-vous. Et les voilà, les précieuses déclarations de patrimoine des parlementaires. Julian Assange n'a qu'à bien se tenir: maintenant, chaque Français est un Wikileaks à lui tout seul. Enfin pas vraiment. Les deux escortes préfectorales le rappellent dès le début: «Vous ne pouvez pas faire de photos, ni prendre de notes, ni même communiquer les éléments à l'extérieur.» Toute divulgation, surtout dans la presse, est interdite, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 €.



À Angoulême, aucun citoyen n'a encore demandé à consulter ces déclarations. CL est la première. Après une courte attente dans un couloir, les deux fonctionnaires reviennent du coffre où sont conservées ces données. Coffre dans lequel il manque encore la déclaration de David Comet. Ayant juste fait son entrée à l'Assemblée hier, il a deux mois pour faire la lumière sur ses avoirs. Il manque aussi celle des deux sénateurs, en cours de traitement à la Haute autorité de la transparence de la vie publique (HATVP), créée juste après l'affaire Cahuzac.

Après 20 minutes de lecture attentive des documents, que reste-t-il? Une étrange impression de «je sais tout mais je ne dirai rien». Et, en même temps, que dire? Rien. Si ce n'est que ces deux parlementaires semblent être des gens normaux. Qu'ils ne sont ni pauvres, ni riches à millions. Et que de toute façon, si vraiment ils avaient de l'argent planqué en Suisse ou ailleurs, ils se seraient bien gardés de le dire.

Moraliser la vie politique

«Ça moralise la vie publique», croit Marie-Line Reynaud. Même

si elle convient que la lecture de ce patrimoine, si elle n'est pas accompagnée d'explications de texte, peut être mal interprétée. «Par exemple, on a mis notre patrimoine immobilier dans la SCI créée avec mon mari pour son cabinet médical. Mais ce n'est pas pour échapper à quoi que ce soit. C'est pour préparer la transmission à nos enfants», justifie-t-elle. La députée de la deuxième circonscription de Charente est persuadée que la mesure permettra de démasquer les élus indécents. «La HATVP a les moyens de faire des contrôles si le train de vie ne correspond pas aux revenus.»

Jérôme Lambert, député de la troisième circonscription, a fait les frais de la rigueur de la HATVP. «J'avais déclaré 200 000 € comme valeur de ma maison de Juillé. Mais les services fiscaux l'estimaient à 400 000 €. Sincèrement, je ne crois pas qu'elle vaille ça. On a transigé à 300 000 €. Au final, ça ne change rien: je suis très loin de l'ISF.» Lui, a voté contre cette loi, estimant que «les gros fraudeurs vont continuer de frauder». «Ma maison à Djerba, achetée avec l'héritage de ma maman, je lui ai donné une valeur de 150 000 €, mais personne n'a vérifié.»

«La seule chose que j'accepte volontiers, reprend Jérôme Lambert, c'est la déclaration en début et en fin de mandat qui permet de voir si en cinq ans, il y a un enrichissement anormal.» Député depuis trente ans, il semble ne pas avoir fait fortune sur les bancs de l'Assemblée nationale. «J'ai un patrimoine de moins de 400 000 € si on enlève les crédits en cours.» Toutes ces mesures ont plutôt tendance à l'agacer. «Ça me fatigue tout ça. Surtout au regard des pauvres gens que je rencontre dans l'exercice de ma fonction.»

Elles & ils

■ Thomas Bruzac



et son collègue Fabien Aparicio (à droite Photo CL) accueillent les premiers clients de la nouvelle salle de sport «KeepCool» installée dans la zone commerciale de Bellevue à Châteaubernard, dans des bâtiments neufs en face de Mr Bricolage, depuis samedi dernier. Cette salle qui fait partie d'un réseau de plus d'une centaine de salles en France, est ouverte tous les jours de 6 heures à 23 heures et propose de nombreuses activités à des tarifs de 29,90 euros à un peu plus de 40 euros selon la formule souhaitée.

■ «Oloma»

compose dans la plus pure tradition africaine. D'une palette variée d'instruments: djembé, congas ou calebasse, naît une musique métissée et épicée, issue de la brousse.

Le groupe accompagnera les passagers de la gabare «La Dame Jeanne» mardi 28 juillet à partir 20h30. Une dégustation sera proposée par les Cognacs Barron & fils à l'occasion des Mardis du cognac. Tarifs: 10€, 7€ de 6 à 14 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Inscriptions obligatoires au 05 45 82 10 71, (se présenter 15 minutes avant le départ).

■ François-I^{er}

sera la vedette de la soirée-spectacle «Dans l'intimité du roi François I^{er}», mercredi 29 juillet à 19 h et à 21 h, au château de Cognac, en présence de sa cour, où les acteurs du programme auront un rôle à jouer, en costume. Cette année, le roi fête les 500 ans de son avènement. Tarifs: 5€, gratuit pour les moins de 18 ans. Inscriptions obligatoires au 05 45 36 03 65.

Le synthétique c'est fantastique

Le premier terrain de football synthétique du complexe Claude-Boué est presque achevé. Le chantier avance dans les temps.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

L'herbe est moelleuse et le sol élastique. Le nouveau stade de football du complexe Claude-Boué de Châteaubernard se dore au soleil, sans crainte que les rayons n'altèrent son vert éclatant. Cette pelouse 100% synthétique pourra être utilisée jusqu'à huit fois plus souvent que sa voisine en herbe. Une révolution pour les clubs de football de Cognac et de Châteaubernard, qui utiliseront ces installations dès octobre.

Plus de tonte, ni d'arrosage

Les élus ont visité le chantier (1) hier. «On a un timing assez serré qu'on respecte pour le moment», assure le président de GrandCognac Michel Gourinchas. Si le premier terrain est quasiment terminé, le second n'a pour l'instant que ses fondations. «Il faut niveler le sol, installer un système de drainage, dérouler la moquette, mettre du sable de lestage et enfin du granulat élastomère pour finaliser la couche de jeu. La qualité est la même que les stades de Lorient et Nancy», énumère Laurent Bamale, à la tête du bureau



Michel Gourinchas a pu constater la qualité du terrain synthétique hier.

Photo J. K.

d'étude A2C Sports, en charge du chantier aux côtés d'Hydratech. «Ce sera le seul endroit de Charente où il y aura deux terrains synthétiques côte à côte», s'enthousiasme le maire. «Cette an-

née, il y a cinq week-ends où on n'a pas pu jouer à cause de pelouses inondées. On va passer de 10 heures de jeu maximum par semaine à 40 heures. Sans compter qu'on aura plus besoin d'arroser, ni de tondre», ajoute Romuald Carry, vice-président en charge des sports. Des avantages qui amortissent et rentabilisent le coût de la pelouse synthétique, 600.000€ contre 350.000€ pour un terrain classique.

Les deux clubs devraient pouvoir utiliser les nouvelles installations - deux terrains en herbe existants - s'ajoutent aux deux synthétiques - début octobre. Enfin, la construction du club house et des vestiaires débutera début septembre.

(1) Le chantier entre dans le cadre de la construction du complexe aquatique des Vauzelles.

7.000€ de matériel volé dans la nuit

Divers incidents ont été signalés en ce début de semaine sur le vaste chantier des stades de football de la rue des Groies à Châteaubernard. Une palette entière de poteaux et de grillage a été subtilisée dans la nuit de dimanche à lundi. Les voleurs sont revenus achever leur œuvre dans la nuit de lundi à mardi. Montant estimé du préjudice: entre 6.000 et 7.000€. Quelques semaines avant cet incident, les réservoirs

de carburant des engins de chantier stationnés sur place avaient été siphonnés. Le matériel étant sous la responsabilité des entreprises travaillant sur le chantier, c'est à elles de porter plainte. Du côté de la ville de Châteaubernard, Dominique Petit, première adjointe, réfléchit à mettre en place des rondes régulières pour surveiller les installations, en lien avec les polices municipale et nationale.

